

Concept de protection contre le SRAS-CoV-2 pour le transport scolaire de Wielandbus SA

1. Introduction

En raison de la pandémie de SRAS-CoV-2 et de la reprise des transports scolaires, le concept de protection suivant a été élaboré par les responsables de Wielandbus SA. Ce concept de protection est applicable dans tous les bus scolaires de l'entreprise et son respect est régulièrement contrôlé par les responsables de Wielandbus SA.

Ce concept de protection est valable jusqu'à nouvel ordre. Il a été rédigé en allemand et en français. En cas de doute, la version allemande fait foi.

2. Objectif

L'objectif est de garantir la sécurité du personnel roulant et des écoliers pendant le transport, conformément aux directives de l'OFSP. À cette fin, des mesures sont mises en œuvre pour une garantie maximale dans la mesure du possible.

Nous demandons aux parents de discuter de ce concept de protection avec les enfants concernés et de contribuer ainsi au meilleur respect possible des mesures. **Les mesures comportementales importantes pour les écoliers sont indiquées en vert.**

3. L'hygiène des mains

Recommandations du Conseil Fédéral: Toutes les personnes (conducteurs/écoliers) se lavent régulièrement les mains.

Il n'est pas possible de se laver les mains avec de l'eau dans un bus scolaire. Une alternative consiste à se désinfecter régulièrement les mains avec un désinfectant. Pour des raisons pratiques (vol/emplacement dans le bus), il n'est pas possible de placer un désinfectant en montant dans le bus ou à chaque siège.

| Mesures | OK |
|---|----|
| Le personnel roulant est équipé d'un désinfectant personnel. | |
| Stock de réserve de désinfectant par véhicule (à remettre en cas de besoin). | |
| Avant de monter dans le bus scolaire, il est recommandé de se laver soigneusement les mains. | |

4. Garder ses distances

Recommandations du Conseil Fédéral: Les collaborateurs/trices et toute autre personne gardent une distance d'au moins 2 mètres entre eux.

En raison des conditions techniques et des exigences légales, la distance minimale de 2 mètres ne peut être respectée dans un bus scolaire lorsque toutes les places sont occupées. D'autre part, il faut veiller à ce que la règle des 2 mètres puisse être respectée pour le conducteur du véhicule qui a le plus de contacts avec des groupes de personnes changeants.

| Mesures | OK |
|---|----|
| Les rangées de sièges 1 et 2 derrière le conducteur sont à laissées libres. Une ligne rouge est appliquée sur le sol du véhicule. | |

5. Nettoyage

Recommandations du Conseil Fédéral: Après utilisation ou usage, les surfaces et les objets doivent être nettoyés régulièrement en fonction des besoins, surtout lors de contact avec plusieurs personnes.

Il existe de nombreux points de contact dans un bus scolaire. Un nettoyage/désinfection approfondi après chaque course ou avant le début d'une course sont obligatoires et demande beaucoup de soins. Pendant le confinement, tous les bus scolaires ont été nettoyés à fond et toutes les surfaces désinfectées.

| Mesures | OK |
|---|----|
| Respect des consignes de nettoyage habituelles. | |
| Désinfection des poignées, des surfaces d'appui, des accoudoirs, des ceintures de sécurité et du dossier du siège après chaque course par le personnel roulant. | |

6. Les situations de travail particulières

Recommandations du Conseil Fédéral: Pour assurer la protection de la santé, il convient de prendre en compte les aspects spécifiques du travail et des situations de travail.

Le transport scolaire est une situation de travail extrêmement spécifique. Les particularités les plus importantes par rapport à une activité "normale" sur place (par exemple, bureau, magasin) sont l'espace limité et le caractère mobile de la prestation. Par conséquent, des mesures de protection spécifiques sont aussi recommandées.

| Mesures | OK |
|---|----|
| La porte avant du bus scolaire reste fermée, la montée et descente se fait par la porte arrière. | |
| Pas d'aide active de la part du conducteur pour monter / descendre du bus (pas de contact). | |
| Pas de changement de place après le début de la course (places assises fixes). | |
| Le port du masque est obligatoire dans le bus scolaire pour: <ul style="list-style-type: none"> • le personnel roulant • les passagers à partir de la classe 5H | |

Les recommandations et les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique OFSP sont respectées au mieux dans toutes nos activités de transport. La base est le présent concept de protection selon le cahier des charges de l'OFSP. Toute responsabilité de Wielandbus SA en rapport avec le concept de protection est exclue.

Ce document a été envoyé à tous/toutes les collaborateurs/trices de Wielandbus SA et est disponible pour consultation par les parents et les écoles sur le site web wielandbus.ch

Morat, 23 décembre 2021/wic